



# STRUCTURE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION DE SAINT-AMAND MONTROND



La Structure d'Entraînement et de Formation de Saint-Amand Montrond, inscrite dans le Projet Fédéral de Performance de la Fédération Française de Cyclisme est proposé par la ville de Saint-Amand Montrond et le Comité Région Centre Val de Loire Cyclisme. La Structure permet à des sportifs sélectionnés de bon niveau de réussir leur double projet, sportif et scolaire.



## QUI PEUT POSTULER ?

Les coureurs licenciés dans un club de la Fédération Française de Cyclisme garçon ou fille et dans les catégories cadets et juniors.

- Les coureurs **sélectionnés en équipe régionale dans les disciplines route, piste et cyclo-cross ( N/N-1).**
- Les coureurs inscrits sur les listes ministérielles « Espoir ».
- les coureurs détectés à fort potentiel lors des tests d'évaluation.

## LE RECRUTEMENT

Dépôt du dossier de recrutement avant le **6 Mai** auprès du *Pôle d'Entraînement Cycliste de Saint-Amand Montrond*.

Le recrutement se fait suivant 2 critères :

- Résultats scolaires  
Examen des bulletins scolaires.
- Potentiel Sportif  
Détection et sélection régionale  
Tests d'évaluation sur une journée  
Examen des résultats sportifs

## LA SCOLARITÉ

Les lycées Jean Moulin et Jean Guéhenno prévoient des aménagements d'emploi du temps, dans le respect de la réglementation liée aux enseignements.

Le suivi scolaire est assuré par un référent de la Structure d'Entraînement en lien avec les coordinateurs scolaires du lycée.



## L'HÉBERGEMENT

Les élèves sont hébergés à l'internat des lycées cependant ils peuvent posséder un appartement.

# LA FORMATION SPORTIVE



La Structure d 'Entraînement et de Formation bénéficie de quatre créneaux d'entraînement du lundi au jeudi.

Le suivi sportif est assuré par les entraîneurs de la Mairie de Saint-Amand Montrond.

Un programme annuel d'activité est établi individuellement en tenant compte des objectifs de chacun et de la catégorie du sportif.

Les entraînements sont mis en place individuellement ou collectivement suivant les différentes périodes.

Chaque séance d'entraînement est encadrée par un membre de la Structure.



Emploi du temps - Jean Moulin

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
7 h 00				
8 h 00	Lycée	Lycée	Lycée	Lycée
9 h 00				
10 h 00				
11 h 00				
12 h 00				
13 h 00				
14 h 00	Lycée	Lycée	Entraînement	Lycée
15 h 00				
16 h 00		Entraînement		
17 h 00				
18 h 00	Entraînement	Etude surveillée	Etude surveillée	Entraînement
19 h 00	Repas	Repas	Repas	Repas
20 h 00	Etude surveillée Travail Perso	Etude surveillée Travail Perso	Etude surveillée Travail Perso	Etude surveillée Travail Perso

# LES INSTALLATIONS MUNICIPALES



Une salle spécifique au Pôle  
(muscultation – Home Traineur)



Un vélodrome

Centre Balnéo



Salle de Virlay



Gymnases

